



Numéro #40
novembre 2018

Les Nouvelles du CHSCT 44

Après le CHSCT du 23 octobre, entièrement consacré à la fermeture du bureau de la Douane des Sables d'Olonne ayant débouché sur une demande d'expertise agréée, le CHSCT se réunissait à nouveau en formation plénière le 15 novembre avec cette fois-ci une prédominance de sujets DRFIP 44.

Nous déplorons l'absence remarquable et remarquée de l'administration des douanes qui n'a pas daigné dépêcher un représentant pour participer aux débats et aux nombreuses questions concernant les problèmes rencontrés par les douaniers des Pays de la Loire.

En déclaration liminaire, la CGT est intervenue pour faire le point sur les engagements non tenus ou n'ayant pas encore obtenu de suites :

- ✓ le respect du secret médical par les services RH de la douane sur lequel la direction générale de la Douane tarde à se positionner malgré l'injonction du secrétariat général de Bercy,
- ✓ la situation de souffrance des agents du bureau des douanes des Sables d'Olonne,
- ✓ l'absence de réponse sur la demande de la pratique sportive sur le temps de service pour les agents de la surveillance de la douane,
- ✓ l'absence de visibilité et de cohérence sur le projet de réorientation des missions des géomètres de la DGFIP,
- ✓ le défaut de mesures concrètes pour palier aux difficultés du pôle RFD de l'INSEE.

REORIENTATION DES MISSIONS DES GEOMETRES : LE GRAND FLOU

Face à la profonde détresse des géomètres confrontés à la volonté de la DG de réorienter leurs missions, la DRFIP 44 est toujours dans l'incapacité de définir un cadre et des orientations claires.

Alors qu'elle s'était engagée en septembre à présenter un projet lors du CHSCT de novembre, elle s'est contentée de balayer les questions et l'expression du malaise par des réponses dilatoires : surnombre local de géomètres, mise en place de la Représentation Parcellaire Cadastre Unique, non remise en cause de la carrière des géomètres, « suspension » et non « arrêt » de la levée du bâti, note tardive de la DG du 30 octobre...

La DRFIP 44 refuse de prendre réellement en compte le malaise et la souffrance des géomètres en répétant qu'il n'y a pas d'urgence.

En conclusion des débats, après les interventions de la CGT pour dénoncer la gestion du sujet par la direction, le président du CHSCT a demandé à la DRFIP de préparer un dossier d'impact du projet sur les conditions de travail afin qu'il soit présenté lors de la première réunion du CHSCT de 2019.

La CGT continuera de mener la bataille aux côtés des géomètres pour garantir un haut niveau de qualité des missions topographiques.

DISSOLUTION DU STANDARD TELEPHONIQUE DE CAMBRONNE (DRFIP)

La DRFIP 44 a décidé de réduire le standard généraliste de Cambronnie à une personne. Les trois autres agents du standard rejoindront chacun un des trois SIP du site où ils seront chargés du standard interne de leur futur SIP.

La CGT a demandé que les acteurs de prévention soient étroitement associés à l'installation des agents dans leur nouveau service.

DELIBERATION SUR LES LOCAUX DES DOUANES DE L'AEROPORT DE NANTES

Le CHSCT a adopté à l'unanimité une délibération dénonçant les conditions dans lesquelles la Brigade de surveillance de Nantes est amenée à intervenir sur le site de l'aéroport de Nantes Atlantique, et demandant l'avis de l'inspecteur santé sécurité au travail et du médecin de prévention afin de définir des préconisations tenant compte des nouvelles conditions de travail.

BUDGET DU CHSCT

La quasi-totalité des crédits du CHSCT ont été engagés en 2018.

A la demande de la CGT, un accord de principe a été donné à l'unanimité pour financer en priorité les travaux de mise aux normes et de rénovation du cabinet médical de Saint-Nazaire sur le budget 2019.

GROUPE DE TRAVAIL « FORMATIONS CHSCT» LE 11 DECEMBRE



Vos représentants CGT au CHSCT 44 :

Christophe BEDU (DRFIP Nantes) **Gaëlle CHAILLOT** (INSEE)
Yann DOUTEAU (DRFIP Nantes) **Alain GAUDIN** (DOUANES
Nantes) **Franck RAGUIN** (DRFIP Nantes) **Rachid SERHANE**
(DOUANES Nantes)

Jean-Paul LAPICA (Expert - DRFIP Nantes)